



FICHE DE RESERVATION DES ACCUEILS DE LOISIRS DE 2 A 12 ANS (année de naissance)

AOUT 2025 – Du lundi 25 août au vendredi 29 août 2025

Clôture des inscriptions le mercredi 04 juin 2025

Dans le cadre de sa politique Enfance Jeunesse, la ville de Fleurbaix organise des accueils de loisirs payants et accessibles aux enfants scolarisés de 2 à 12 ans. Le nombre de places étant limité, **la priorité sera donnée selon les critères définis ci-dessous (merci de cocher la case correspondante) :**

1) Familles fleurbaisiennes

- 1 Enfant ou parent porteur du handicap
- 2 Famille monoparentale
- 3 Enfant dont les deux 2 parents travaillent
- 4 Fratrie accueillie au multi-accueil simultanément
- 5 Enfant ou fratrie scolarisée dans une école fleurbaisienne
- 6 Autre (ex : enfant scolarisé école extérieure) enfants dont un parent travaille sur la commune

2) Familles extérieures

- 1 Scolarisé sur la commune ET avec un parent travaillant sur la commune
- 2 Scolarisé sur la commune
- 3 Un des parents travaille sur la commune
- 4 Grand-parent domicilié sur la commune
- 5 Autre cas

L'accès aux différents accueils est conditionné à la délivrance des documents suivants :

- 1- **Dossier d'inscription famille** accompagné des pièces justificatives
- 2- **Dossier enfant**
- 3- **Fiche de réservation périodique**



Après la clôture des inscriptions, les familles ont la possibilité d'effectuer des réservations complémentaires, en fonction des capacités d'accueil restantes. Elles peuvent contacter Romain Desjouis, directeur des accueils de loisirs au service Enfance Jeunesse (par mail ou par téléphone).



Règlement intérieur 2024-2025

- Toute réservation engage la famille sur une présence de l'enfant sur la période considérée.
- Les fiches de réservation périodiques sont à retirer directement à la Maison Des Loisirs ou sur www.fleurbaix.fr 4 semaines avant le début de la période et à déposer sous 8 jours.
- Une confirmation de réservation par mail est systématiquement transmise à la famille par le directeur des accueils de loisirs (sauf l'été)
- La famille répond par mail à cette confirmation pour valider définitivement son inscription et le paiement.
- Toute confirmation de réservation vaut paiement (sauf absence ou annulation justifiée par un certificat médical)
- En cas d'annulation avec certificat médical dans les 48h, si l'enfant a participé à 1 ou 2 jours sur l'ensemble de la semaine, le forfait semaine ne lui sera pas compté. Dès le 3ème jour de participation, la famille devra tout de même s'acquitter du forfait complet.



Maison des loisirs : 12 bis rue du Quesne 62840 Fleurbaix

Directeur des accueils de loisirs : Romain Desjouis 03 21 68 11 55 / enfance.jeunesse@fleurbaix.fr

AOUT 2025 – Du lundi 25 août au vendredi 29 août 2025

Clôture des inscriptions le mercredi 04 juin 2025

Nom :	Prénom :	Date de naissance :	Age :
Nom :	Prénom :	Date de naissance :	Age :
Nom :	Prénom :	Date de naissance :	Age :
Nom :	Prénom :	Date de naissance :	Age :



Je réserve la semaine de centre, la cantine et la garderie **pour chaque enfant**, en inscrivant son prénom

AOUT 2025	Semaine 35 Du 25 au 29 août
Prénom des enfants	

CANTINE	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Du 25 au 29 août					

GARDERIE	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Semaine 35 7h30 à 9h					
17h à 18h30					

Responsables légaux

Nom/Prénom :

Date :

Signature :